



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

ÉCORNAGE ET CORNES EN ÉLEVAGE BOVIN BIO

L'écornage en élevage de bovins bio,
une exception à la règle : bonnes pratiques
et recommandations

DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'écornage est une pratique consistant à couper les cornes des animaux d'élevage ou à les empêcher de pousser, principalement dans le but de limiter les blessures entre animaux et d'assurer la sécurité de l'éleveur, mais aussi pour faciliter la manipulation des animaux. Lorsque l'écornage est effectué au stade de bourgeon cornual, c'est-à-dire quand la corne n'est pas encore soudée à l'os du crâne, on parle d'ébourgeonnage.

En élevage biologique, l'écornage sur adultes ne peut pas être réalisé de manière systématique. Dans un cadre dérogatoire, l'ébourgeonnage (donc uniquement sur de jeunes animaux) reste possible en bio, avec une prise en charge de la douleur. Il s'agit donc là d'une exception au principe de respect de normes élevées en matière de bien-être animal.

Si cette intervention devrait être évitée autant que possible, la diversité des systèmes et des conduites d'élevage peut justifier des choix différents de la part des éleveurs et éleveuses, y compris en bio. Pour les nouveaux éleveurs bio habitués à des vaches écornées, il peut aussi être compliqué d'arrêter l'écornage, notamment du fait de contraintes liées à l'existant, telles que la taille et l'aménagement du bâtiment.

Quel que soit leur choix, l'essentiel est de s'assurer que ces interventions soient réalisées dans les meilleures conditions possibles. Si l'ébourgeonnage est bien organisé, bien préparé, et que tout est mis en œuvre pour limiter la douleur des veaux, les chantiers d'écornage ne pourront que mieux se dérouler également pour les éleveurs et éleveuses qui s'en chargeront. L'ambition de ce guide est de vous y aider !



Dans un premier temps, rappelons ce que prévoit le cahier des charges bio en matière d'écornage.

La seconde partie du guide vous présente des pratiques et des méthodes, parmi les plus recommandées, pour réaliser un écornage dans les meilleures conditions possibles, pour les animaux comme pour les éleveurs et les éleveuses. Les dernières connaissances techniques vous sont résumées pour avoir les bons gestes.

Et pourquoi ne pas arrêter l'écornage ? Retrouvez dans la troisième partie quelques conseils et témoignages d'éleveurs pour la conduite d'un troupeau de vaches à cornes.

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le cahier des charges encadrant l'agriculture biologique, défini par une réglementation européenne, autorise l'écornage des bovins uniquement par dérogation, sous réserve de justification, et avec une prise en charge de la douleur adaptée.

Les textes

Règlement (UE) 2018/848



« [...] la coupe de la queue chez les ovins, l'épointage du bec [...] et l'écornage peuvent être autorisés à titre exceptionnel, mais uniquement au cas par cas et uniquement lorsque ces pratiques améliorent la santé, le bien-être ou l'hygiène des animaux ou lorsque la sécurité des travailleurs est compromise. L'ablation des bourgeons de corne peut être

autorisée au cas par cas, uniquement lorsqu'elle améliore la santé, le bien-être ou l'hygiène des animaux ou lorsque la sécurité des travailleurs est compromise. L'autorité compétente autorise ces opérations lorsque l'opérateur a dûment notifié ces opérations à cette autorité compétente et les a dûment justifiées auprès d'elle [...] »

« La souffrance des animaux est réduite au minimum grâce à une anesthésie et/ou une analgésie suffisante et à la réalisation de chaque opération à l'âge le plus approprié par du personnel qualifié. »

Chapitre 3, Article 14, renvoyant à l'Annexe II Partie II, points 1.7.8 & 1.7.9.

Guide de lecture français



L'interprétation du Règlement bio concernant les conditions à respecter pour procéder à l'écornage ou l'ébourgeonnage est détaillée dans une note de lecture

« ablation des bourgeons de corne et écornage en agriculture biologique ».

Cette note, qui accompagne le guide de lecture, est disponible [sur le site internet de l'INAO](#). Elle précise notamment les modalités de prise en charge de la douleur et les âges appropriés.

ACTION RECHERCHÉE	Âge des bovins au moment de l'écornage/ébourgeonnage	
	MOINS DE 4 SEMAINES <i>(jusqu'à 28 jours)</i>	PLUS DE 4 SEMAINES
Prendre en charge la douleur ressentie au moment de l'ébourgeonnage	L'anesthésie locale est conseillée	L'intervention est obligatoirement pratiquée sous anesthésie locale
Prendre en charge la douleur persistante post-ébourgeonnage	L'analgésie est obligatoire, au moyen d'un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS)	
Tranquilliser l'animal, réduire son stress, faciliter les manipulations	La sédation est conseillée	

BON À SAVOIR

Les produits destinés à prendre en charge la douleur lors des mutilations (produits analgésiques, anesthésiques locaux, ou encore sédatifs) **ne comptent pas dans les trois traitements** maximum possibles en bio pour le traitement des maladies.

POUR LES TROUPEAUX DE VACHES À CORNES

L'écornage des bovins adultes n'est pas autorisé en bio. C'est toutefois de manière exceptionnelle une solution à laquelle on peut recourir en cas de problème sur un troupeau de vaches à cornes. Le vétérinaire peut juger de la nécessité de l'écornage au cas par cas et le réaliser, par exemple en cas de cornes qui poussent mal, de corne cassée accidentellement, mais aussi sur un animal trop agressif provoquant des blessures récurrentes à ses congénères ou un problème de sécurité pour les travailleurs. C'est pourquoi la dérogation accordée par l'INAO pour pratiquer l'écornage lorsque les cornes sont déjà développées est donnée pour un animal ou pour plusieurs animaux identifié(s) individuellement, et non par cheptel. Dans tous les cas, il convient d'examiner si l'élimination des pointes de cornes (non irriguées) pourrait suffire. Dans la mesure du possible, il faut éviter d'écorner pendant les mois d'été, car les infections sont alors plus fréquentes.



EN RÉSUMÉ

Écornage interdit pour les adultes sauf urgence vétérinaire

Ébourgeonnage à pratiquer avant l'âge de 2 mois

Avant 4 semaines, analgésie obligatoire (injection d'un anti-inflammatoire non stéroïdien) et anesthésie conseillée

Au delà de 4 semaines, analgésie obligatoire et anesthésie locale ou générale obligatoire

EN QUOI CONSISTE L'ÉCORNAGE ?



Anatomie et développement de la corne

A la naissance, les veaux présentent un bourgeon cornual, appelé cornillon, très différent de la corne du veau âgé de quelques semaines ou de l'adulte. Il est composé des cellules d'origine dermique (peau) qui vont fabriquer la corne. A la naissance du veau, ce bourgeon est flottant dans la peau et n'est pas encore rattaché à l'os du crâne (figure 1).

Au fil des jours, ce bourgeon se soude à l'os du crâne de l'animal. Ce développement est plus ou moins rapide selon les animaux et les races, mais il se fait généralement dans les deux premiers mois de la vie. Il entraîne une mise en communication de la corne avec le sinus frontal (cavité, figure 2). La corne et sa région sont alors fortement irriguées grâce à l'artère cornuale et drainées par la veine cornuale, ce qui permet son développement.

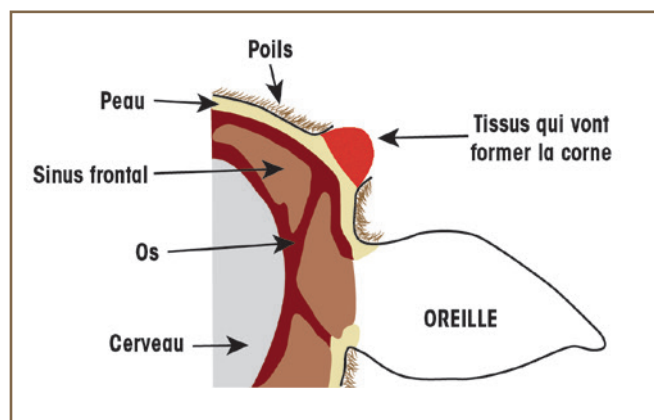


Figure 1: Durant les premières semaines qui suivent la naissance, le bourgeon cornual est flottant dans la peau.

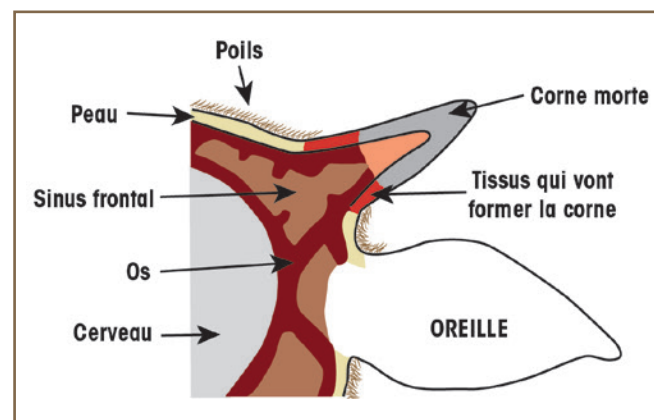


Figure 2: Au-delà de 2 mois d'âge, la corne en développement est en communication avec les sinus frontaux.

Extrait de la brochure « Ecorner les jeunes bovins, efficacement, facilement et sans douleur », 2016, RMT Bien-être animal

Conséquences pratiques

Sur des veaux de moins de 2 mois

Le bourgeon cornual, non soudé à l'os du crâne et encore peu développé, peut être détruit facilement, par cautérisation. Il est recommandé d'utiliser un brûle-corne, dont l'action va couper l'irrigation du bourgeon pour stopper le développement de la corne. L'intervention est généralement sans conséquence sanitaire. Il vaut mieux éviter cependant les stress durant la période fragile des 15 premiers jours de vie. On parle alors d'ébourgeonnage.

Sur des veaux de plus de 2 mois

La corne s'est développée, la zone du bourgeon cornual est richement vascularisée et le système nerveux est développé. La cautérisation est plus difficile et le tissu à brûler plus important. Le risque de complications est plus grand compte-tenu de l'ouverture du sinus (risques infectieux et hémorragiques, en particulier quand l'écornage cause une plaie) et l'intervention d'autant plus douloureuse. C'est pourquoi il est recommandé de réaliser l'intervention sur des veaux âgés de 2 à 4 semaines.



À RETENIR

Réalisez l'intervention sur des veaux âgés de 2 à 4 semaines.

COMMENT ÉCORNER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES ?

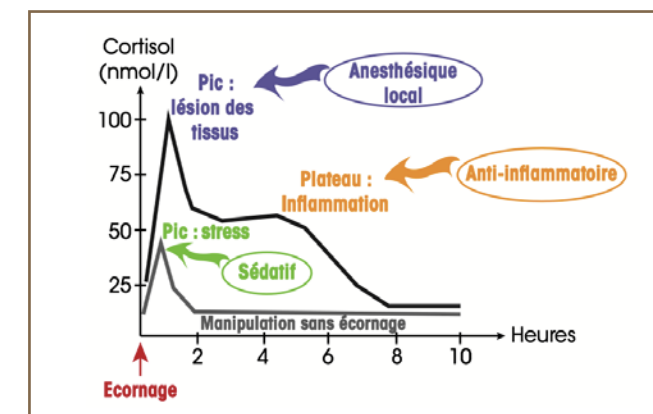
Pour ébourgeonner, à quoi faut-il absolument penser ?

L'ébourgeonnage est un chantier particulier, parfois pénible pour celui ou celle qui s'en charge. Pour qu'il se déroule dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'anticiper et de réfléchir tout autant à la méthode, au matériel et aux médicaments nécessaires, qu'aux aspects comportementaux et environnementaux. Cette approche à la fois technique et éthologique pourra permettre aux éleveurs et éleveuses de créer les conditions favorables au bien-être des veaux et au maintien d'une relation positive avec leurs animaux.

Prise en charge de la douleur, contention et matériel, organisation, comportement... à quoi faut-il absolument penser pour ébourgeonner ?

La douleur, la comprendre pour mieux la gérer

Comprendre la douleur liée à l'écornage



La zone du cornillon et de la corne est richement innervée. Intervenir sur cette zone provoque donc une douleur, quel que soit l'âge de l'animal. Cette douleur, indirectement mesurée par le biais du cortisol sanguin (produit par les mammifères lors de situations de stress), comporte 3 composantes :

- le stress ressenti par l'animal du fait des manipulations et de la contention ;
- une douleur aiguë lors de l'application du fer due à la brûlure des tissus ;
- une inflammation des tissus cautérisés qui peut persister au moins 9 heures après l'intervention.

Prendre en charge la douleur

Pour prendre en charge la douleur ressentie par l'animal durant l'ébourgeonnage, il est possible d'agir sur ses différentes composantes : le stress dû aux manipulations (grâce à un sédatif), la sensation de douleur lors de la lésion des tissus de la corne (par un anesthésique) et la douleur inflammatoire post-écornage (via un anti-inflammatoire). Les différents médicaments utilisables sur bovins sont disponibles sur prescription du vétérinaire de l'élevage qui s'assurera préalablement de la possibilité de les utiliser dans de bonnes conditions. Ils doivent être inscrits dans le carnet sanitaire.

Extrait de la brochure « Ecorner les jeunes bovins, efficacement, facilement et sans douleur », 2016, RMT Bien-être animal

L'utilisation de certaines plantes peut permettre d'accompagner et d'améliorer la prise en charge de la douleur ou la cicatrisation. Elle ne peut toutefois pas remplacer les médicaments préconisés pour ce genre d'intervention, mais peut permettre de renforcer leur efficacité et améliorer le bien-être des veaux.

	10 à 15 mn avant l'intervention	15 à 20 mn avant l'intervention
	ANESTHÉSIQUE LOCAL	ANTI-INFLAMMATOIRE
Principes	Coupe l'influx nerveux douloureux par anesthésie du nerf cornual	Inhibe la réaction inflammatoire et agit contre la douleur post-écornage
Réglementation bio	<ul style="list-style-type: none"> • Veaux de moins de 4 semaines : conseillé • Veaux de plus de 4 semaines : obligatoire 	Obligatoire quelque soit l'âge des veaux et la technique employée
Administration du traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Injection sous-cutanée dans la région du nerf cornual* • Seringue 10 ml • Aiguille 8x25 mm 	<ul style="list-style-type: none"> • Injection sous-cutanée • Aiguille 0,5x25 mm
Effets	<ul style="list-style-type: none"> • Effet : après 10 à 15 mn • Durée : 30 mn 	<ul style="list-style-type: none"> • Effet : après 20 min • Durée : plusieurs heures (réduction du plateau inflammatoire)
Molécules actives	Procaïne - 7 ml/nerf cornual	Méloxicam
Informations utiles	<ul style="list-style-type: none"> • Geste technique - Attention à ne pas injecter dans la veine cornuale : risques cardio-respiratoires ou nerveux • Potentiel allergisant 	<ul style="list-style-type: none"> • Risques d'œdème au point d'injection • Risques allergiques rares

* L'anesthésie locale du nerf est réalisée le long d'une arête osseuse située entre l'orbite et le bourgeon cornual. Ce geste peut être appris avec le vétérinaire de l'élevage ou lors d'une formation spécialisée.



À RETENIR

L'anesthésique local et l'anti-inflammatoire ont des effets complémentaires sur la douleur.

L'effet de l'anesthésique local est court : il agit sur la douleur aiguë ressentie lors de l'application du fer. Il faut attendre 15 minutes après l'injection de l'anesthésique local (procaïne) avant de pratiquer l'intervention.

L'effet de l'anti-inflammatoire dure plus longtemps : il agit sur la douleur causée par l'inflammation dans les heures qui suivent. Son utilisation est obligatoire en bio.

Les injections sont des gestes simples, que votre vétérinaire peut vous montrer ou qui peuvent s'apprendre en formation.



Contenir correctement le veau

Les équipements de contention visent à immobiliser la tête du veau pour pouvoir intervenir avec précision, efficacité et en toute sécurité. Le cornadis, auquel on peut ajouter un anneau ou un licol, est à réserver aux veaux de races laitières. Ils doivent être solides et adaptés à l'âge du veau.

La cage de contention est à privilégier, elle est indispensable pour les veaux de race allaitante. Il faut choisir un modèle adapté à la taille des veaux et qui permet une bonne immobilisation de la tête. En habituant le veau à son utilisation avant l'ébourgeonnage, il sera moins stressé.



Calmer ou endormir le veau par un sédatif

L'injection d'un sédatif (Xylazine, en intramusculaire à l'encolure¹) va permettre de calmer l'animal et de détendre les muscles.

A la dose habituellement prescrite par les vétérinaires (dose II), le recours à un sédatif permet de réduire le stress lié à cette manipulation, et de rendre l'intervention plus confortable, tant pour le veau que pour l'éleveur. Le sédatif peut aussi être utilisé pour accompagner une méthode de contention, voire la remplacer.

Mais l'action d'un sédatif ne permet pas de prendre en charge la douleur, surtout à la dose habituelle (dose II) : il ne peut donc pas se substituer à un anesthésique local ou à un anti-inflammatoire. De plus, il présente des inconvénients : risque de réveil pendant l'intervention ou risque cardio-respiratoire, les veaux ne réagissant pas tous de la même manière.

L'effet calmant d'un sédatif, en complément de l'anesthésique local ou de l'anti-inflammatoire, peut donc être intéressant en cas de matériel de contention inadapté ou pour faciliter les manipulations.

A une dose plus élevée (dose III), permettant l'endormissement du veau, le sédatif peut avoir une action sur la douleur, mais il faut l'utiliser en complément des deux autres produits, notamment de l'anti-inflammatoire, qui reste obligatoire. Pour adapter au mieux le protocole, parlez-en avec votre vétérinaire.

Durée des effets :

- L'effet intervient après 15 à 20 minutes
- L'action analgésique ne dure que 15 à 30 min
- La sédation dure 1 à 2h
- Il faut attendre le réveil complet du veau avant de l'alimenter

¹ L'injection du sédatif (molécule active : Xylazine) doit se faire en intra-musculaire, au niveau de l'encolure, à l'aide d'une seringue à insuline (avec une aiguille de taille : 1,5 x 20 mm).



À RETENIR LE SÉDATIF

Réduit le stress du veau et le calme

Facilite les manipulations

Peut remplacer la cage de contention, si le veau est endormi (dose III)

Ne suffit pas à prendre en charge la douleur

Choisir une méthode d'ébourgeonnage

L'ébourgeonnage peut se faire selon deux méthodes : chimique ou thermique. Etant donnée la douleur générée par l'utilisation de pâte caustique (douleur intense pendant plusieurs jours), **c'est l'ébourgeonnage thermique qui doit absolument être privilégié et être réalisé sur des veaux âgés de 2 à 4 semaines.** L'ébourgeonnage chimique ne peut se justifier que si cette intervention doit être réalisée sur des veaux plus jeunes. La prise en charge de la douleur doit alors être adaptée à la méthode.

L'ébourgeonnage thermique

→ Pour des veaux ayant entre 2 et 4 semaines d'âge

L'ébourgeonnage thermique peut se faire sur des veaux de 2 à 8 semaines, mais il est recommandé de ne pas dépasser l'âge de 4 semaines. Cette méthode vise à cautériser les vaisseaux irrigant le bourgeon cornual pour bloquer son développement et entraîner sa destruction. La cautérisation se fait à l'aide d'une résistance métallique ou céramique chauffée à très haute température (500 à 700°C).

Elle entraîne normalement peu de saignements, sauf quand la veine cornuale est touchée. Les risques infectieux sont donc limités. Par contre, elle entraîne une douleur immédiate due à la lésion des tissus qu'il faut prendre en charge par l'injection d'un anesthésique local (Procaine par exemple), ainsi qu'une douleur inflammatoire qui sera gérée par l'anti-inflammatoire.

La plupart des équipements à tête métallique (dits « brûle-corne », électriques ou à gaz) proposent des embouts interchangeables, de dimension variable, pour adapter la taille de la résistance à la taille du bourgeon. Il faut donc adapter l'embout si on doit intervenir sur des animaux d'âge différent. Pour des jeunes veaux, les embouts de diamètre de 15 à 20 mm suffisent. Les écorneurs à tête céramique sont à réserver à des animaux de moins de 3 semaines.

L'ébourgeonnage chimique

→ Uniquement pour des veaux de moins de 2 semaines

Réalisée en étalant sur le bourgeon cornual une pâte caustique (composée de soude caustique ou de potasse caustique), cette méthode est réservée à des animaux très jeunes, dont le bourgeon cornual est très peu développé (15 jours maximum). Plus l'animal est âgé, plus le cornillon risque d'être développé et le risque de repousse élevé.

Cette méthode génère de la douleur à court terme mais surtout une douleur intense à long terme (pendant au moins 4 jours). S'il est éventuellement possible de se passer d'anesthésique local, en revanche, l'injection d'un AINS (anti-inflammatoire non stéroïdien) de longue durée est donc absolument indispensable. L'anti-inflammatoire (Méloxicam par exemple) doit être injecté en sous-cutané un peu avant l'application de la pâte.

Le temps d'action de la pâte caustique est plus ou moins long. Pendant plusieurs heures, il y a des risques de brûlure chimique pour l'éleveur, pour l'animal lui-même et pour les animaux entre eux. C'est donc à éviter lorsque les veaux qui têtent ne peuvent pas être séparés de la vache pendant les heures qui suivent l'application de la pâte. Il est nécessaire d'utiliser des gants de protection lors de l'application du produit et d'éviter toute projection accidentelle du produit.

Ebourgeonnage thermique :

- à privilégier
- entre 2 et 4 semaines
- avec anesthésique local + AINS

En cas d'ébourgeonnage chimique :

- jamais au-delà de 2 semaines
- pas d'impasse sur l'anti-inflammatoire !



À RETENIR

L'utilisation de la pâte caustique est fortement déconseillée.

Mieux vaut privilégier l'ébourgeonnage thermique.

L'analgésie, par injection d'un anti-inflammatoire, est obligatoire en bio.

L'injection d'un anesthésique ET d'un anti-inflammatoire est indispensable pour une action efficace sur la douleur.



Le point de vue du véto

Témoignage de Caroline Esteves, vétérinaire à Massiac (15)

En matière de pratiques d'élevage, tout n'est pas noir ou blanc : le maintien de vaches à cornes se passe très bien dans certains élevages, pour d'autres, les accidents sont trop fréquents, pour différentes raisons (bâtiment, caractère des animaux...). A partir du moment où l'ébourgeonnage des veaux peut se faire sans douleur, là où l'écornage des adultes reste douloureux, il doit toujours être privilégié sur un troupeau qu'on souhaite mener sans cornes. La diffusion du gène "sans cornes" est bien-sûr la piste la plus prometteuse, mais reste encore minoritaire.

J'organise des formations chez les éleveurs avec les trois produits nécessaires (sédatif, anesthésique local et anti-inflammatoire), je leur apprend les gestes... Ils peuvent ensuite se fournir auprès de leur vétérinaire traitant. Malgré un coût de 5 à 7 €/veau pour les 3 produits, les éleveurs qui s'y mettent sont très satisfaits de leur nouvelle pratique. L'écornage n'est plus une corvée et peut se réaliser seul, sans cage et dans le respect du bien-être animal.



S'organiser et anticiper

Quelle que soit la méthode choisie pour l'ébourgeonnage, ce chantier est parfois pénible pour celui ou celle qui le réalise. Comme tout ce qui n'est pas agréable à faire, **il peut être tentant de le reporter.** Pourtant, **anticiper et planifier correctement ce chantier** est nécessaire pour qu'il se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Ebourgeonner les veaux jeunes, à un âge fixe, entre 2 et 4 semaines, rend l'intervention moins pénible. Le cornillon est plus visible et les risques sanitaires limités. Il est essentiel de planifier ce chantier à chaque vêlage, afin de le préparer au mieux et de **ne pas le faire dans l'urgence ou le décaler à un âge trop tardif.**

Même si ce n'est pas une méthode à privilégier, en cas de recours à l'ébourgeonnage chimique avec anti-inflammatoire (AINS), le chantier doit aussi être anticipé et planifié avant l'âge de 2 semaines, afin d'éviter tout risque d'oubli ou de report (surtout en cas d'absence de matériel pour réaliser un ébourgeonnage thermique).

Le chantier **peut aussi être prévu à des dates fixées à l'avance toutes les 2 ou 3 semaines** en période de vêlage. Cela peut permettre de l'intégrer plus facilement dans le planning de travail, de ne pas l'oublier et de réaliser l'intervention uniquement sur des veaux de moins de 4 semaines. Le matériel utilisé pour la contention et l'ébourgeonnage peut ainsi être utilisé pour plusieurs veaux le même jour.

L'attitude à adopter avant, pendant, après...

Chaque intervention sur l'animal engendre un effet positif ou négatif, rares sont les actes neutres. En élevage bovin, toutes les opérations, telles que les soins, pouvant entraîner du stress ou de la peur, sont à encadrer de multiples précautions sur plusieurs plans, environnemental, comportemental et relationnel, afin d'en limiter les conséquences. L'ébourgeonnage, qui intervient tôt dans la vie du veau, entre 2 et 4 semaines, peut **laisser des traces négatives dans la mémoire de l'animal** vis-à-vis de l'éleveur ou l'éleveuse.

L'environnement du veau

L'intervention doit se dérouler dans un système de contention non douloureux. Il est préférable de **familiariser le veau à ce système en dehors d'actes douloureux**, pour éviter qu'il ne l'associe à la douleur et au stress.

Le recours à un anti-inflammatoire et à un anesthésique local

Bien que cela représente **un coût non négligeable**, le recours à un anti-inflammatoire et à un anesthésique local apporte de **nombreux bénéfices**, à commencer par l'intérêt, du point de vue éthique, de prendre en charge la douleur du veau.

D'un point de vue comportemental, l'injection d'un anti-inflammatoire et d'un anesthésique rendra **le veau plus calme** : il va moins se débattre, l'intervention prendra moins de temps et le chantier sera **plus confortable à gérer** aussi pour celui ou celle qui s'en charge.

Également, en étant plus apaisé, **le veau**

communiquera moins de stress à ses congénères qui doivent être ébourgeonnés après lui. En effet, un veau en souffrance communique sa douleur et son stress à ses congénères : ils perçoivent ce stress même s'ils sont éloignés.

Des contacts apaisants et le maintien d'un lien « homme-animal » positif

Au-delà du moment proprement dit où elle est réalisée, cette intervention est traumatique pour le veau. Elle risque de créer une association « homme = douleur » qui peut engendrer des conséquences sur le plan relationnel. Autrement dit, un veau docile peut devenir méfiant et distant après l'ébourgeonnage.

Même si la douleur est correctement prise en charge, **il peut associer l'humain aux sensations et au stress ressentis pendant cette intervention**. Il est donc impératif de **pratiquer des contacts qui vont apaiser le veau**. Les jours suivant l'ébourgeonnage, les animaux peuvent se méfier, mais l'éleveur ou l'éleveuse peut aussi recréer du positif dans la relation !



Avant, pendant et après l'intervention

AVANT L'ÉBOURGEONNAGE

- en contention, apaiser le veau en le grattant avec des gestes appuyés de bas en haut au niveau du garrot et sur le chanfrein
- simuler le « coup de langue » de la mère qui détend, rassure son veau en stimulant le muscle peaucier sur le garrot et l'épaule et la tête.

PENDANT L'ÉBOURGEONNAGE

- ne pas crier, garder son calme
- éviter de parler ou parler d'une voix basse
- gratter l'animal sur les zones citées
- pratiquer l'acte le plus rapidement possible (plus c'est long, plus on laisse des traces, souvent négatives, dans la mémoire de l'animal).

APRÈS L'ÉBOURGEONNAGE

- attendre que le veau cesse de bouger et le gratter de nouveau aux mêmes endroits
- le laisser se calmer puis ouvrir la cage >> Attention, ne pas ouvrir tant que le veau s'agite pour éviter l'association « agitation = liberté ».

Les jours suivant l'ébourgeonnage

- Dans les parcs, distribuer des éléments appétants dans des seaux, aux pieds de l'homme, et inciter les veaux à se rapprocher de l'humain.
- Après plusieurs jours, la tête des animaux démange, à cause de la cicatrisation : gratter en douceur la tête du veau avec une brosse longue qui sera présentée délicatement.

Jour après jour, la confiance renaît, l'éleveur retrouve des animaux dociles. S'il ne fait rien après l'ébourgeonnage sur le plan relationnel, les animaux resteront sur cette intervention douloureuse et généraliseront la formule « humain = douleur = fuite ».

Cette conduite qui consiste à diluer le négatif avec du positif est à penser et à placer au quotidien dans la relation homme-animal. Un animal moins stressé vivra mieux les situations anxieuses. L'éleveur y gagnera dans la sécurité au travail, avec des animaux plus dociles, moins dangereux, et trouvera plus de plaisir au quotidien dans sa relation avec ses animaux.



« Afin de reconstituer le lien animal-homme « rompu », l'aliment est un allié puissant !

Une semaine après l'ébourgeonnage, vous pouvez aussi équiper vos parcs de brosses fixes pour que les animaux commencent à se gratter seuls, et découvrent la sensation des picots de plastique sur leur tête. Ils apprécieront ainsi d'autant plus la brosse au bout du bras de l'humain qui viendra les voir.»

Pauline Garcia
Éleveuse de bovins allaitants
et comportementaliste animalier



EN RÉSUMÉ



Planification
du chantier



Contention
adaptée



Ebourgeonnage
thermique
/ brûleur



Veau de 2
à 4 semaines



3 produits :
sédatif (si possible)
+ anesthésique local
+ anti-inflammatoire

Quelles sont les grandes étapes d'un ébourgeonnage thermique réussi ?

1 CONTENIR LE VEAU

De préférence à l'aide d'une cage de contention (cf. page 6.)



2 RÉALISER LES INJECTIONS POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Injecter l'anti-inflammatoire en sous-cutané puis injecter l'anesthésique local en sous-cutané dans la région du nerf cornual (cf. page 6.)

Ces gestes peuvent être appris avec votre vétérinaire ou lors de formations.

3 TONDRE LA ZONE DU CORNILLON

Cela permet de bien repérer le bourgeon cornual, de limiter l'encrassement du fer et les risques infectieux, et de bien visualiser l'anneau de cautérisation après l'ébourgeonnage.

C'est particulièrement important pour pouvoir écorner avant 4 semaines : tondre la zone du cornillon permet de le distinguer facilement dès les 15 premiers jours.



4 ATTENDRE 15 MINUTES QUE L'ANESTHÉSIQUE LOCAL FASSE EFFET

Pendant ce temps, soit relâcher le veau soit le maintenir en contention.

5 ÉBOURGEONNER AVEC LE BON MATÉRIEL

Choisir une taille d'embout adaptée au diamètre du cornillon à cautériser, pour ne pas réaliser de brûlure trop importante. Tirer l'oreille vers l'arrière permet d'éloigner l'artère cornuale et d'éviter l'hémorragie. Lorsque le fer est chaud, le poser sur le cornillon à la perpendiculaire du crâne et effectuer une rotation de 45° dans les deux sens pour avoir un anneau de cautérisation uniforme.

À ne pas faire !

- Appuyer fortement, sauf avec le système de type Buddex.
- Pencher le fer ; ce geste augmente les risques de saignements.
- Accrocher le cornillon après l'ébourgeonnage ; il tombera tout seul quelques jours après l'intervention.

6 VÉRIFIER LA CAUTÉRISATION

Un anneau de cautérisation blanc continu doit être visible tout autour du bourgeon cornual. À défaut, il peut être nécessaire de répéter l'ébourgeonnage.



7 DÉSINFECTER LA PLAIE

A l'aide d'un spray antiseptique pour limiter les risques infectieux et refroidir les tissus cautérisés. Pour augmenter cet effet, le spray peut être placé au réfrigérateur quelques heures avant l'intervention.

8 CONTRÔLER L'ÉTAT DE LA PLAIE

En cas de saignement important, pratiquer un point de compression pendant quelques minutes.

9 SURVEILLER LES ANIMAUX ÉBOURGEONNÉS

Pendant les jours qui suivent l'intervention, contrôler l'évolution de la plaie de cautérisation et surveiller les signes de douleurs et l'état du veau. Pour les veaux de plus de 2 mois, surveiller notamment l'apparition de symptômes de sinusites : présence de pus, veau qui se frotte la tête ou qui garde la tête basse, apathie et anorexie, fièvre.

ÉLEVER DES VACHES À CORNES SANS DANGER, C'EST POSSIBLE !

La conduite d'élevage d'un troupeau à cornes

Pourquoi vouloir garder les cornes ? Le FiBL avance de nombreuses fonctions aux cornes : au-delà de permettre aux vaches de se reconnaître entre elles, de se placer dans la hiérarchie du troupeau, ou encore de se gratter et se nettoyer, les cornes joueraient certainement un rôle dans le système digestif et le bon fonctionnement du métabolisme des vaches ou encore dans leur système respiratoire. Quoiqu'il en soit, l'utilité des cornes pour les vaches semble être la motivation principale des éleveurs et éleveuses qui font

le choix de conserver les cornes ou de revenir à un troupeau cornu (enquête FNAB 2018).

Bien entendu, la conduite d'un troupeau de vaches à cornes ne s'improvise pas et il peut être nécessaire d'adapter ses pratiques ou son bâtiment pour limiter les risques de blessures. Si vous souhaitez vous aussi arrêter d'écorner, voici quelques conseils et astuces pour la conduite du troupeau comme pour l'aménagement du bâtiment, issus d'observations du FiBL et de retours d'expérience de producteurs de la FNAB.



Le point de vue de l'éleveur

Témoignage de Baptiste Mercher, éleveur laitier bio à Beaufour-Druval (14)

Le troupeau de vaches normandes (60 vaches) de la ferme familiale a toujours eu des cornes et je ne l'imagine pas autrement. Je suis attaché à la conservation des cornes tant pour l'aspect esthétique que pour la santé des animaux (qualité de la digestion et des bouses en résultant, régulation de la pression artérielle...). Il n'y a jamais eu de gros accidents entre animaux. Il peut y avoir quelque fois une vache ou une génisse plus agressive avec le reste du troupeau, si elle a les cornes pointues, je coupe la pointe (2-3 cm) et je mets un bon coup de lime pour arrondir le bout de la corne.

Quand il faut intervenir sur un animal, nous le faisons souvent à la corde et je laisse sans crainte le salarié tenir l'animal lors de l'intervention. La période la plus « à risques » est l'hiver en bâtiment, notamment quand on introduit des génisses dans le troupeau. Il y a des vêlages toute l'année, donc des génisses arrivent régulièrement dans le troupeau, et ce sont elles qui peuvent se montrer agressives, le temps de trouver leur place dans le troupeau. J'essaie de les introduire au moins par 2 dans le troupeau et depuis peu je les mets avec les tarries en extérieur avant de les rentrer dans le troupeau : cela améliore nettement leur intégration.

L'hiver, les vaches sont en stabulation libre (7 m² d'aire paillée et 3 m² d'aire bétonnée par vache) et l'alimentation est distribuée au cornadis. Elles sont systématiquement bloquées en sortie de traite pour manger le foin de tête de repas, puis elles ont un peu de céréales (0 à 1.2 Kg) puis un mélange de foin. Il faut qu'il y ait plus de cornadis que de vaches (au moins 10 à 20 % de cornadis en plus) : j'ai 72 places aux cornadis pour un nombre de vaches qui varie entre 50 et 60 en lactation. L'alimentation doit être bien calée (méthode Obsalim®) car dès qu'il y a de l'acidité dans l'organisme ou que les foies sont surchargés, cela rend les animaux agressifs.

C'est Bruno Giboudeau (vétérinaire qui a développé la méthode Obsalim®) qui m'a appris qu'un troupeau de plus de 20-25 vaches fonctionnait en sous-unités d'une vingtaine d'individus. Il conseillait donc, pour un troupeau de 60 vaches, d'avoir une stabulation avec 3 compartiments paillés avec une libre circulation des vaches via le couloir bétonné. De par son histoire, mon bâtiment a 4 compartiments et c'est vrai qu'on retrouve toujours les mêmes groupes de vaches dans chaque partie du bâtiment.

Pour moi, il est tout à fait possible d'avoir un troupeau laitier avec des cornes et des cornadis. Malgré tout, il faut que le contexte soit adapté : une alimentation bien calée, des bâtiments adaptés pour une bonne organisation sociale du troupeau, un troupeau calme et un éleveur qui n'est pas stressé par la présence de cornes.

QUELQUES CONSEILS

- Une alimentation bien calée et suffisamment de temps et d'espace pour y accéder
- De vastes aires de repos et plus de surface disponible par vache dans le bâtiment, que ce soit dans la stabulation, comme au niveau des couloirs, de l'aire d'attente, des passages et des cornadis
- Pas d'obstacle dans les zones de circulation, pas d'impasse, et une bonne vue d'ensemble dans l'étable
- L'intégration des nouveaux animaux par petits groupes et de préférence au pâturage
- Des boxes à l'écart pour la séparation des vaches en chaleur ou en intégration dans le troupeau
- Des cornadis qui se fixent et s'ouvrent facilement
- Des abreuvoirs suffisamment nombreux, bien répartis et permettant à la vache en train de boire d'avoir une vue dégagée autour d'elle
- En cas de DAC (distributeur automatique d'aliment concentré) : une sortie à l'avant et une fermeture derrière la vache
- L'accès à une aire d'exercice extérieure lorsque les vaches ne peuvent pas pâturer

Les principales recommandations à retenir

1°/ Une sortie « de secours » à l'avant des logettes

Quand on a un bâtiment avec logettes, il est préférable que les logettes disposent d'une ouverture vers l'avant, afin qu'une vache agressée par l'arrière par une autre puisse sortir et éviter d'être coincée. C'est un problème fréquent en élevage, et qui cause les blessures les plus graves (vulve, mamelles...). La conception des logettes ne tient généralement pas suffisamment compte du besoin d'espace vers l'avant. Même les vaches sans corne devraient disposer de davantage d'espace à l'avant de la logette pour se coucher et se relever correctement.

Un couloir de 80 cm à 1 m de large devant les logettes suffit à leur permettre de fuir en cas d'agression, mais aussi au quotidien à se lever plus aisément. Afin d'éviter que les vaches ne prennent l'habitude de sortir par ce couloir, on peut y installer par exemple une chaîne tenue par un ressort, qui les incitera à sortir par l'arrière au quotidien, et à ne se servir de ce couloir qu'en cas de besoin.

2°/ Des cornadis bloquants et adaptés

Les cornadis doivent être bloquants de manière à permettre à tous les animaux de manger sans risque, même les plus jeunes et les plus bas dans la hiérarchie du troupeau. Il faut qu'ils s'ouvrent et se bloquent facilement, afin que ce soit rapide et facile pour chaque vache de s'y mettre.

Idéalement il vaut mieux prévoir un peu plus de places aux cornadis que de vaches : si possible 10 à 20 % de places en plus. Une place au cornadis par vache est une proportion normalement suffisante, mais il vaut mieux prévoir davantage en cas d'augmentation de la taille du troupeau.

3°/ Pas de voie sans issue dans le logement

De la même manière que pour les logettes, la stabulation ne doit pas comporter d'impasse ou de couloir dans lequel une vache pourrait se retrouver coincée. Chaque zone de la stabulation doit permettre la circulation des animaux afin de leur permettre d'esquiver ou fuir facilement.

4°/ Une gestion calme du troupeau et sans bouleversement

Un comportement calme et attentif de l'éleveur ou l'éleveuse influence l'ambiance et le calme du troupeau. Afin de limiter les changements au sein du troupeau qui pourraient bouleverser son équilibre et sa structure, une attention particulière doit être portée aux introductions d'animaux. Il est conseillé de limiter la fréquence des introductions et de les gérer en introduisant au moins 2 nouvelles vaches en même temps qui auront été mises en contact au préalable avec une vache douce du troupeau.



Le point de vue de l'éleveur

Témoignage de Florent Mercier, éleveur laitier bio dans le Maine-et-Loire

Le plus important, c'est la ration. Équilibrée, riche en fibres, sans excès d'énergie soluble... il faut une ration qui fait ruminer. L'alimentation a tendance à jouer sur le caractère. Et plus de temps passé à ruminer, c'est à la fois plus de temps au calme, et aussi moins de concurrence à l'auge par rapport à une ration qui serait plus riche en concentrés.

Quant à nos bâtiments, ils ont été pensés pour les cornes. Nous avons des cornadis construits sur mesure : le dispositif est 100 % silencieux et les barres sont horizontales, plutôt que verticales, ce qui permet aux vaches de mieux voir arriver leurs congénères par derrière. Elles ont 1m par place de vache, pour qu'elles ne s'embêtent pas les unes les autres. Mais si on prévoit des places de 80cm, c'est déjà bien. Il faut aussi en prévoir davantage : au moins 20% de places en plus. Et si elles sont plus rapprochées, il faut en compter plus. Ici nous avons 27 Brunnes des Alpes en stabulation libre et une dizaine de places supplémentaires au cornadis.

La largeur des couloirs d'accès au pâturage est aussi importante : mieux vaut compter 6m de large. A l'extérieur, il faut faire attention aux chemins d'accès trop étroits (2m) ou encore aux coins de parcelles et aux « triangles » où des jeunes pourraient se faire coincer. Forcément, parfois, ça arrive quand même : on constate quelques blessures aux flancs sur les jeunes, et 4-5 fois par an un peu de sang dans les mamelles. Pour éviter que les cornes ne soient trop tranchantes, on les époince un peu, sur 2-3 centimètres maximum.

On peut aussi se faire accompagner, entre autres sur les questions éthologiques, pour travailler sur le comportement à avoir, ou mieux gérer l'introduction des jeunes... Par exemple, la présence de vaches assez âgées dans le troupeau permet de garder des repères, notamment dans la hiérarchie, et les vaches auront moins besoin de faire jouer les cornes.

QUELQUES REPÈRES

Zones de circulation et d'alimentation

- Au moins 15-20 m² de surface disponible par vache dans le bâtiment
- Un couloir de circulation libre de 4 m de large minimum
- Un couloir d'affouragement (surface derrière les cornadis) d'au moins 5 m de large
- Pas de voie sans issue (c'est-à-dire pas de couloir en cul de sac < 4,5 m de large)
- Une surface minimale de 4,5 m²/ vaches dans l'aire d'exercice extérieure

STABULATION LIBRE

- La surface de repos disponible dans l'aire de couchage doit être d'au moins 8 m² / vache à l'intérieur.
- Si possible, de préférence à la conception du bâtiment ou par des réaménagements, l'espace peut être organisé pour permettre une libre répartition des vaches en sous-unités d'une vingtaine d'individus.

LOGETTES

- Longueur :

3 mètres en cas de logettes adossées au mur	ou 2,5 mètres en cas de logettes opposées
---	---
- Largeur : 1,2 mètres
- Les logettes doivent de préférence disposer d'une sortie possible à l'avant : ce couloir d'évacuation peut faire de 80 à 100 cm de large.
- A la conception du bâtiment, il faut idéalement prévoir une organisation des logettes en « îlots » avec des couloirs transversaux : par exemple un couloir transversal d'un mètre de largeur toutes les 10 logettes (soit une douzaine de mètres max entre chaque bloc de logettes).





Le point de vue de Welfarm
Témoignage de Françoise Burgaud,
responsable Etudes & Bien-être animal à Welfarm



Pour Welfarm, préserver l'intégrité physique des animaux devrait être la règle dans tous les systèmes d'élevage. L'écorneage, par coupe des cornes ou par ébourgeonnage, vise comme la plupart des mutilations à tenter d'adapter l'animal à l'environnement d'élevage plutôt que d'adapter ce dernier aux besoins de l'animal. L'élevage biologique, dont les principes fondateurs se réfèrent à des normes élevées de bien-être animal, devrait être exemplaire et ne pas recourir à l'écorneage, sauf cas exceptionnels.

Pourtant, l'ébourgeonnage ou la coupe des cornes est pratiqué dans près de sept élevages laitiers sur dix et dans un élevage de bovins allaitants sur quatre. Ces interventions causent de fortes douleurs à l'animal, lesquelles ne sont pas, ou insuffisamment, prises en charge. En outre, priver les bovins de leurs cornes, c'est modifier leur comportement à plusieurs égards. Les cornes jouent en effet un rôle majeur dans la communication sociale des vaches : reconnaissance individuelle, établissement et maintien des relations hiérarchiques... Des études rapportent notamment que les interactions agressives avec contact physique sont moins fréquentes entre vaches cornues qu'entre vaches écornées. Par ailleurs, pour

leur confort, les bovins utilisent leurs cornes, voire celle d'un congénère, pour gratter les parties de leur corps difficilement accessibles et, du fait de leur vascularisation, les cornes participent au processus de thermo-régulation chez ces animaux.

De nombreux éleveurs pratiquent avec succès l'élevage de vaches à cornes. Des précautions et une vigilance accrue s'imposent bien sûr pour leur sécurité et celle de leurs vaches. La conception et l'équipement des étables, notamment pour les aires d'alimentation, l'espace alloué à chaque animal ou encore le mode de conduite du troupeau doivent être adaptés aux particularités comportementales des vaches. La qualité de la relation entre l'éleveur et ses animaux est également essentielle.

Pour Welfarm, l'élevage biologique doit montrer l'exemple et refuser le recours à toute mutilation. Toute rénovation ou création d'étables devrait être pensée de manière à pouvoir y loger des vaches cornues et, dans une phase de transition vers l'arrêt de l'écorneage, seul l'ébourgeonnage thermique ne devrait être toléré, au cas par cas et sous réserve d'un protocole de traitement de la douleur efficace avec sédation, anesthésie locale et analgésie.

Une alternative facile à mettre en œuvre : l'éboutage, ou époinçage des cornes

Pour diminuer les risques de blessures entre vaches dans un troupeau cornu, il est possible d'ébouter les cornes, c'est-à-dire de couper la partie non innervée des cornes d'une ou plusieurs vaches adultes ou même simplement d'émousser les pointes à l'aide d'une lime. Cet époinçage des bouts non vascularisés des cornes est autorisé en agriculture biologique puisque ce n'est pas considéré comme un écorneage. Les vaches aux cornes pointues ayant parfois un comportement impétueux, l'éboutage des plus agressives peut aussi rendre le troupeau plus paisible.



Le point de vue de l'éleveur
Témoignage de David Léger, éleveur allaitant bio à Esteville (76)

Je suis installé depuis 10 ans avec un petit troupeau de 25 mères Aubrac. La ration est uniquement composée d'herbe et de foin, parfois d'enrubannage. Après un premier hiver sans matériel de contention et avec peu d'espace par vache (9m²/VA), j'ai décidé d'installer des cornadis « classiques » et d'écorner les vaches afin de bloquer les vaches 1 ou 2h tous les matins.

Ce blocage quotidien me contraignait dans l'organisation du travail, me stressait aussi car je craignais toujours qu'une vache se déprenne, et m'obligeait à retirer les refus de foin le soir pour qu'elles acceptent toutes de se mettre au cornadis le matin. Cela m'obligeait également à avoir des animaux écornés, ce qui est devenu une contrainte supplémentaire : soit je brûlais les cornillons de toutes les génisses à quelques jours alors qu'en définitif seule 1 sur 2 ou 1 sur 3 allait intégrer le troupeau dans la durée, soit je coupais les cornes à l'âge adulte pour les animaux qui intégreraient le troupeau. Mais le coût de l'analgésique, l'action traumatisante pour l'animal et le fait de devoir discuter avec mon OC de la nécessité d'écorner m'ont poussé à remettre en question cette organisation.

Aujourd'hui, je donne beaucoup plus d'espace à mes animaux l'hiver (environ 14m² par vache), je sépare les primipares, je ne bloque plus les animaux aux cornadis. Lors de mon dernier aménagement de bâtiment, je n'ai installé qu'un libre-service pour animaux encornés. Malgré l'esthétisme des cornes et leur utilité dans la hiérarchie du troupeau, j'ai décidé d'ébouter les cornes.



Les Aubracs ayant de très grandes cornes, elles se blessent parfois entre elles, lors du paillage, des opérations de tri ou lors des vêlages... Il convient d'être sur ses gardes, car même sans méchanceté, un coup de corne mal placé peut vite arriver.

J'éboutte donc les vaches à leur 2ème ou 3ème veau en ne coupant que la partie non irriguée de la corne. De ce fait, je n'utilise plus d'analgésique. Il vaut mieux ne pas le faire trop tôt (seulement sur des vaches qui ont 4-5 ans), afin de limiter le nombre de vaches concernées et de ne pas toucher le nerf. Je ne m'interdis pas cependant d'intervenir plus tôt pour des bêtes plus fières ou des cornes « vers le devant » qui pourraient s'avérer dangereuses. Les vaches sont désormais en libre-service avec foin à volonté et le troupeau ne m'impose plus d'astreinte quotidienne.

« Intervenir sur les pointes des cornes est une méthode qui a fait ses preuves pour diminuer le nombre de blessures. On peut soit raccourcir les cornes en arrondissant les pointes soit protéger ces dernières avec des boules ou avec des bouts de tuyau d'arrosage. [...] Cela permet au moins d'éviter les blessures ou d'en atténuer la gravité. Raccourcir les cornes peut réellement contribuer à la diminution de l'agressivité et à l'amélioration de la tranquillité car la vache devient plus prudente. »

Claudia Schneider - FiBL



La transition d'un troupeau de vaches écornées à un troupeau de vaches à cornes



Le point de vue de l'éleveur

Témoignage de Bruno Dorchies, éleveur laitier bio à Le Mesnil-Eudes (14)

Le contexte

Quand je me suis installé à partir de 1992, la norme était d'écorner, c'est ce qu'on avait appris à l'école. Tant que j'avais un salarié, cette tâche était suivie même si je n'aimais pas le faire. Fin 2003, suite au départ du salarié, j'avais moins de temps. Cette tâche étant déplaisante, elle passait parfois à la trappe. Certaines vaches avaient donc des cornes que je « rattrapais » à la scie, mais pas systématiquement car j'ai toujours aimé les vaches avec des cornes. Et toutes les vaches à cornes n'étaient pas problématiques. J'avais donc un troupeau mixte avec et sans corne.

En 2012, j'ai repris l'écornage sur toutes les génisses car j'avais beaucoup de coups de cornes dans les flancs et les mamelles, avec des conséquences en termes de mammites, des quartiers perdus. J'ai repris la technique de l'écornage à la pâte.

Les points problématiques étaient le DAC, les logettes, les couloirs étroits, le parc d'attente (pas de possibilité d'esquiver), mais aussi les cornadis en sortie de salle de traite. Ces endroits étaient critiques pour les génisses et les vaches aveugles facilement

dominées qui étaient celles qui se faisaient le plus cogner par les vaches à cornes mais aussi par les écornées.

En 2013, j'ai décidé d'arrêter l'écornage. Mais je savais qu'il y aurait toujours des coups de cornes, si les conditions ne changeaient pas.

Le bâtiment

J'ai commencé par aménager le DAC en installant un système de portes visant à protéger la vache qui était dedans. Le résultat n'était pas satisfaisant, certaines vaches trouvaient le moyen de cogner à la sortie du DAC. En 2014, j'ai donc complètement arrêté le DAC. Ça allait aussi dans le sens de la simplification de l'alimentation et du respect du rythme de digestion de l'animal (préconisé par l'approche Obsalim). Je me suis donc mis à distribuer le concentré au cornadis quand les vaches étaient bloquées (même si ça représente un peu plus de temps de travail que le DAC).

En 2016, j'ai aussi supprimé les logettes pour revenir à un système aire paillée mais sans avoir eu le temps de réaménager le bâtiment pour supprimer les différences de niveaux et les murets liés aux logettes. Il n'y avait à

l'époque que 6 m²/VL d'aire de couchage. En tout, elles avaient 10.5 m² chacune d'aire de vie. En plus de la pénibilité pour pailler et ébouser, c'est une surface trop juste pour un troupeau à cornes. Aux cornadis, il n'y avait que 63 places pour 60 VL, c'est également trop peu.

En 2019 le bâtiment a été réaménagé (égalisation du niveau des sols et suppression de certains murets), ce qui a permis de faciliter les déplacements et d'améliorer la zone de couchage. La conservation d'un muret central avec abreuvoir sépare la stabulation en 2 parties et permet au troupeau de s'organiser naturellement en sous lots.

Nous prévoyons d'agrandir le bâtiment à 13m²/VL et plus de places de cornadis (15% en rab), toujours dans l'objectif de faciliter les déplacements, les expressions hiérarchiques et l'entretien de la litière (moins d'interventions manuelles). Le bâtiment, grâce à l'extension et à l'ancien muret-abreuvoir, sera divisé en 3 espaces, ce qui permettra au troupeau de s'organiser en 3 sous lots d'environ 20 animaux.

Le troupeau

Selon la longévité des vaches, cela peut prendre une dizaine d'années pour arriver à un troupeau de vaches 100 % à cornes. Actuellement, nous n'avons plus que 3 vaches sans cornes. Elles ont 8 ans, elles ne sont pas dominées ni vulnérables vis-à-vis des vaches à cornes. Le plus difficile est d'introduire des génisses sans corne dans un troupeau à cornes. A l'inverse, introduire des génisses qui ont des cornes dans un troupeau sans corne est plus facile.

La période la plus à risque reste l'hiver en bâtiment, mais j'observe aussi des coups l'été dans le parc d'attente ou aux cornadis en sortie de salle de traite (s'il y a distribution de fourrage). Pour ces 2 zones sensibles, je n'ai pas encore trouvé de solutions. On observe une fois par mois en moyenne des marques sur les mamelles. C'est beaucoup moins qu'avant en système DAC et logettes et c'est un taux acceptable pour moi. Ce qui me gêne, ce sont les vaches aveugles (2-3 dans le troupeau) qui sont plus vulnérables.

Une difficulté supplémentaire à prévoir avec les cornes a lieu l'hiver lors du mélange en bâtiment de 2 lots de génisses d'âges différents. Pour les plus petites, ça peut être compliqué. Dans l'idéal, c'est bien de ne pas regrouper de lots à la rentrée en bâtiments.

Pour les vaches trop agressives, l'épointage permet de rendre la corne moins blessante. L'agressivité est aussi un critère de réforme lorsque la vache a d'autres problèmes.



La sécurité

On se méfie des cornes car reconnues pour être potentiellement dangereuses. Sur la ferme il y a peu de manutention des animaux, ce qui limite les risques pour nous, et quand il faut faire une intervention, ça se passe aux cornadis. Du coup, à mon avis, le plus gros risque pour nous vient des coups de pattes en salle de traite mais aussi sur des interventions au cornadis.

Nous faisons appel aux salariés du service de remplacement, et pour le moment, ils n'ont pas exprimé de craintes vis-à-vis des cornes. Ils n'ont pas d'intervention médicale à effectuer donc je ne vois pas non plus de risque particulier.



RÉFÉRENCES

- « Ecorner les jeunes bovins, efficacement, facilement et sans douleur », 2016, RMT Bien-être animal
- « L'importance des cornes chez la vache », 2015, FiBL/ Demeter/MABD
- « L'importance des cornes chez la vache - Comment élever des animaux avec des cornes ? », 2016, FiBL, Anet Spengler Nef
- « Stabulation libre pour vaches pourvues de cornes », 2011, Feuille d'information PSA, Protection Suisse des Animaux
- « Cornes dans les stabulations libres – Mode d'emploi pour gestionnaires », Bioactualités, 2008, Claudia Schneider
- « Quand l'harmonie règne dans un troupeau cornu », Bioactualités, 2008, Alfred Schädeli
- Vidéo de l'Institut de l'Élevage « Les conseils pour un écornage efficace des veaux » : <https://www.youtube.com/watch?v=4bUaLxv00Go>
- Enquête « Les pratiques des éleveurs en bio », 2018, FNAB

Ce guide est le fruit d'un travail engagé par la FNAB en 2018 autour du bien-être animal, lorsqu'une enquête a été menée auprès de plus de 540 éleveurs et éleveuses de bovins bio sur leurs pratiques d'élevage en matière d'interventions sur les animaux, telles que l'écornage. L'état des lieux qui en avait découlé mettait en évidence des marges de progrès concernant la prise en charge de la douleur. Cela fait partie des engagements du cahier des charges bio mais jusqu'à de récentes précisions dans le guide de lecture, il n'était pas évident de savoir comment le faire correctement et quels produits utiliser... L'ambition première de ce guide était donc d'apporter aux éleveurs des infos et conseils issus des derniers travaux menés sur le bien-être animal et la douleur lors de l'écornage.

Ayant toujours été à l'avant-garde de la bio, le réseau FNAB souhaite aussi inviter les éleveurs et éleveuses à réfléchir aux alternatives et se propose de les accompagner dans l'amélioration constante de leurs pratiques, que ce soit grâce aux apports de la recherche et de l'expérimentation ou aux transferts de savoir-faire entre producteurs et productrices bio. Ce guide n'aurait donc pas été complet sans une partie dédiée à la conduite de vaches à cornes et aux précieux conseils que peuvent se donner les éleveurs et éleveuses qui arrivent à se passer d'écornage, le témoignage de Bruno Dorchies en est la preuve.

Pour ma part, je pratique l'ébourgeonnage sur les femelles entre 2 et 4 semaines d'âge avec une anesthésie locale et un anti-inflammatoire, car je suis contraint par mes bâtiments d'écorner.



Je pense que la génétique peut aussi nous aider : le gène sans corne est de plus en plus répandu avec des résultats prometteurs. Le recours à des taureaux sans corne peut être une solution pour les éleveurs qui n'ont pas d'autres choix que d'écorner.

L'approche du comportement animal, qui a été abordée dans ce guide, nous ouvre également des perspectives intéressantes. Les méthodes de dressage qui s'opèrent au moment du sevrage peuvent améliorer la docilité des animaux. Elles font leurs preuves tout au long de la vie de l'animal et la gestion du troupeau, qu'il soit cornu ou non, n'en est que plus apaisée.



Arnaud Imbert
Éleveur allaitant bio
et référent Bovin-ovin viande
de la FNAB de 2021 à 2023



LE RÉSEAU FNAB

La FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) est l'organisation professionnelle des producteurs et productrices biologiques français. Elle fédère les groupements régionaux et départementaux d'agriculture biologique sur l'ensemble du territoire et compte plus de 10000 producteurs et productrices adhérents.

PRODUIRE BIO, LE SITE DÉDIÉ AUX PRATIQUES ET FILIÈRES BIO

Dédié à l'accompagnement des projets de conversion et d'installation en bio ainsi qu'au partage des pratiques bio, ce site est fait par et pour les producteurs !

Retrouvez :

- des ressources sur la conversion ou l'installation en bio
- des témoignages de producteurs et productrices
- des articles sur les pratiques bio, la conjoncture, les filières, la réglementation...
- des newsletters dédiées aux productions lait et viande en ruminants bio
- les formations et les contacts du réseau FNAB

www.produire-bio.fr



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

40 rue de Malte
75 011 Paris



contact@fnab.org

www.fnab.org

Édition et coordination : FNAB - 40 rue de Malte - 75011 Paris

Directeur de publication : Philippe Camburet

Coordination : Brigitte Beciu (FNAB)

Rédaction ou contribution : Pauline Garcia (éleveuse de bovins allaitants et comportementaliste animalier), Béatrice Mounaix (Institut de l'Élevage), Virginie Parrain (Bio en Normandie), Anet Spengler Neff (Institut de recherche de l'agriculture biologique - FiBL)

Création graphique : agence-human.com

Date de publication : Décembre 2022

Nouvelle édition : Septembre 2023

Témoignage : Françoise Burgaud (Welfarm), David Léger (éleveur), Baptiste Mercher (éleveur), Florent Mercier (éleveur), Bruno Dorchies (éleveur), Claudia Schneider (FiBL)

Groupe de travail : Lise Fabries (Bio15), Bertrand Follet (Bio en Hauts-de-France), Jean-Marie Mazenc (Bio Centre), Marianne Philit (ARDAB), Fabrice Roche (Bio Nouvelle-Aquitaine), Anne Uzureau (CAB Pays-de-la-Loire)

Crédits photo : Marie Redon, Chloé Schneller, Elise Scheepers, GAB 44, Bio Nouvelle-Aquitaine, GABB Anjou, Hélène Dominique, Matthieu Chanel, Eric Senmartin, Pauline Garcia, David Léger, Institut de l'Élevage, Agrobio 35.